



**Coopérative de communication et
de développement de Stratford**

UNE MISSION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ DE STRATFORD

Depuis maintenant 2 ans, la Coopérative de communication et de développement de Stratford (CcdS) a entrepris les démarches pour rendre accessibles les services d'internet haute vitesse sur tout le territoire de la municipalité ainsi que la télévision numérique par câble, et ensuite la téléphonie pour rentabiliser le projet le plus rapidement possible et ainsi offrir une gamme complète de services.

Rappelons que la CcdS s'est donnée comme mission de participer au développement local et social de Stratford et que les services d'internet et de télévision en câblo-diffusion en est le premier projet.

UN SERVICE INCONTOURNABLE POUR TOUS EN APPUI À UNE ÉCONOMIE LOCALE PLUS FORTE

L'accès à internet haute vitesse est devenu un incontournable pour l'avenir des régions. En offrant un service universel de qualité à toute la population, la CcdS veut offrir aux jeunes le même accès pour l'apprentissage, l'occasion aux aînés de briser l'isolement, la possibilité à des familles, entrepreneurs, travailleurs autonomes et villégiateurs de rester ou de s'installer à Stratford en travaillant ou en gérant leurs affaires à distance. Également, l'Internet haute vitesse ouvre les portes à une panoplie de services utiles pour se développer et ainsi assurer une économie locale plus vivante et plus forte.

La CcdS croit fondamentalement que l'avenir de Stratford et de son développement économique passent nécessairement par la diversité et la qualité de ses services.

UN RÉSEAU FIABLE ET DES SERVICES À DES PRIX COMPÉTITIFS

Le choix de la CcdS quant à la technologie la plus efficace pour le branchement internet haute vitesse à Stratford est un réseau filaire (fibre optique / câble coaxial), compte tenu notamment du territoire de la Municipalité, couvert de montagnes et de lacs.

Le système filaire (fibre optique et câble coaxial) choisi constitue l'approche la plus appropriée, à cause de son accessibilité garantie pour chacune des résidences, même en zone montagneuse et boisée, sa fiabilité (aucune interférence atmosphérique en été comme en hiver, interruption rare causée par un bris de poteau, tornade ou cyclone ou verglas, etc.), son grand débit et sa flexibilité.

De toutes les technologies disponibles, celle de la fibre optique assure la pérennité du projet. À ce jour, il n'y a pas de technologie plus fiable, plus stable, plus rapide et plus flexible et ces avantages justifient largement les coûts, prime abord plus élevés, tenant compte de la topographie particulière de notre territoire. Le réseau sera opérationnel en permanence, à des prix compétitifs.

Par ailleurs, il est techniquement impossible que le réseau, tel que prévu, soit un jour congestionné. Chaque nœud optique (9 sont prévus dans le projet) peut desservir 250 clients. Nous pourrions donc très bien desservir toute la population permanente et saisonnière estimée entre 800 et 1200 portes (ménages, campeurs, foyers, industriels, etc.).

Ces affirmations s'appuient notamment sur le livret « *VOTRE PROJET DE BRANCHEMENT À INTERNET HAUTE VITESSE* », élaboré par la Fédération Québécoise des Municipalités. Les experts consultés ont affirmé que la fibre optique/câble coaxial est la technologie la plus appropriée pour notre territoire, orientation confirmée par différentes études et par la position de quatre (4) experts du CRTC qui se sont prononcés en faveur du réseau filaire versus le sans-fil pour le service internet au Canada!

Les différentes technologies : quelques caractéristiques

« *La technologie ADSL* est une technologie filaire de communication qui permet de téléphoner tout en restant connecté à Internet. L'abonné doit être situé relativement proche du centre téléphonique (moins de 4 et 5 km) dont il dépend pour pouvoir bénéficier de cette technologie. »

« *La fibre optique* est une mince fibre de verre qui permet de transférer des données sous forme d'impulsions lumineuses et de les faire circuler à la vitesse de la lumière. Elle est utilisée pour le transport de signaux de télécommunication là où de grands débits sont nécessaires. La capacité de transport de la fibre optique ne cesse de s'accroître et les équipements sont de plus en plus abordables. »

Le **WiFi** et le **WiMax** sont des technologies sans fil qui fonctionnent à partir d'ondes hertziennes. Elles utilisent des bandes passantes de fréquence publiques déjà très sollicitées (téléphones sans fil, télécommandes, carillons sans fil, etc.).

Dans la pratique, le **WiFi** permet de relier des ordinateurs portables et des machines de bureau, sur plusieurs dizaines de mètres en intérieur. Des antennes directionnelles permettent également de porter le signal à plusieurs kilomètres de distance, là où la ligne de vue est dégagée ».

Le **WiMax** promet des débits de plusieurs dizaines de mégabits/seconde sur des rayons de couverture de quelques dizaines de kilomètres. Des contraintes techniques limitent cependant les usages possibles. En effet, le **WiMax** ne permet de franchir que de petits obstacles tels que des arbres ou une maison, mais ne peut en aucun cas traverser les collines, immeubles ou forêts.

Au Canada, les services d'accès à Internet bidirectionnel par **satellite** fonctionnent dans la bande Ka. Cette bande a une très grande capacité de transmission mais qui est facilement atténuée par tout obstacle sur la ligne de vue (y compris les gros orages ou les tempêtes de neige).

UNE COOPÉRATIVE QUI EXISTE AVEC L'APPUI DE LA COMMUNAUTÉ

Plus de 210 citoyens ont manifesté leur intention d'adhérer aux services de la coopérative, dont 80 % ont acheté la totalité de la part sociale de 200 \$. Ce nombre aurait certes été plus important si le momentum pour le démarrage avait été au rendez-vous. Toutefois, nous sommes persuadés qu'avec la patience que nous y mettrons, appuyée par la solidarité du milieu, nous viendrons au bout de ce projet et que nous pourrions investir dans le développement de notre collectivité. Tous les résidents de Stratford, permanents ou temporaires, nous avons une responsabilité quant à l'avenir de cette belle municipalité qu'est Stratford. Pour ceux et celles qui y sont nés, il s'agit d'une évidence, pour les autres, ils y sont par choix.

LES DÉMARCHES RÉALISÉES

En 2009 : Le 30 mai 2009, le projet a été soumis au Ministère des affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), dans le cadre du programme *Communautés rurales branchées*. La réponse reçue le 14 septembre 2009 indiquait qu'un montant de 297 667 \$ pour le financement de la portion internet était réservé au projet de la CcdS, jusqu'au 31 décembre 2009 et suggérait de présenter le projet auprès d'Industrie Canada, dans le cadre du programme *Large bande Canada : un milieu rural branché*. Avant d'engager les fonds réservés, le MAMROT voulait également s'assurer que les 2 paliers de gouvernement n'accorderaient pas leur soutien à des promoteurs différents sur un même territoire et que les règles de cumul des aides seraient respectées.

En 2010 – 2011 : Le 19 mai 2010, Industrie Canada répondait à la CcdS que la demande était acceptée mais qu'il n'y avait pas suffisamment de fonds disponibles et que le projet était inscrit sur une liste d'attente. Suite à cette décision, le Conseil d'administration (CA) de la CcdS a décidé de poursuivre son projet par phases, en prenant l'engagement d'installer le réseau pour l'ensemble des secteurs dès que ce sera financièrement possible. Cette décision a été prise avec prudence vu le rendement à générer pour obtenir le financement nécessaire et pour que les bases de la Coopérative restent solides. Le 16 août 2010, le CA a donc résolu de délimiter le territoire pour une première phase d'implantation dans les zones les plus peuplées soit le village, l'avenue centrale Nord jusqu'au Domaine de la Sobriété, le chemin de Stratford ainsi que les rives des lacs Aylmer et Elgin.

LA SITUATION ACTUELLE

La première phase d'implantation requiert un financement de 635 800 \$. Les démarches réalisées depuis l'automne 2010 ont permis de confirmer des montants totalisant 565 800 \$ qui se détaillent comme suit:

1. **Prêt Investissement Québec (IQ) : 100 000 \$** (terme de 10 ans; taux d'intérêt : 0,5 % (3 premières années) et ± 5 % ensuite; congé de remboursement du capital : 36 mois)
2. **Prêt Desjardins (CFE) : 238 800 \$** (terme de 15 ans - congé de remboursement du capital : 6 mois; garantie de prêt à 60 % par IQ; taux d'intérêt (3 ans) : 6,35 %);
3. **Mise de fonds du milieu : 145 000 \$** - Parts sociales : 25 000 \$ et Parts privilégiées (investissement) : Municipalité de Stratford : 40 000 \$, Caisse du Carrefour du Lac : 5 000 \$, Particuliers : 75 000 \$ (rendement de 5 % / an à compter du début du projet, versement et remboursement selon les capacités financières et approbation de IQ);
4. **Parts privilégiées participantes : Communication JGF inc. (fournisseur : étude du territoire et fibre optique) : 50 000 \$** (rendement de 5 % / an, versement et remboursement selon les capacités financières et approbation de IQ);
5. **Subventions : 32 000 \$** : Pacte rural MRC (internet) : 20 000 \$, SADC : 2 000 \$ (le projet sera représenté dans le cadre du budget 2011-2012); CLD (fond d'économie sociale : 10 000 \$) – confirmé lorsque le solde du montant requis sera identifié.

La CcdS aurait pu accéder à un emprunt d'un particulier mais IQ n'a pas accepté ce scénario vu les normes du programme. À leur avis, le ratio de subvention ou mise de fond du milieu devrait être plus élevé dans le financement d'un tel projet.

Un montant de 70 000 \$ reste à trouver. Des démarches sont en cours auprès de la MRC du Granit pour obtenir un montant additionnel de 30 000 \$ (enveloppe globale de 100 000 \$ pour l'ensemble de la MRC), de la Municipalité de Stratford, dans le cadre notamment du pacte rural local et dans le milieu, pour accroître l'investissement en parts privilégiées.

En parallèle, le 8 avril 2011, une correspondance a été transmise au ministre Laurent Lessard du MAMROT, avec copie conforme à madame Johanne Gonthier, députée de Mégantic-Compton. Cette correspondance acheminée par monsieur Daniel Couture, responsable du dossier internet à la municipalité et membre du CA de la CcdS visait à :

- rappeler le dépôt et l'acceptation du projet de la CcdS en 2009, dans le cadre du programme « *Communautés rurales branchées* » ;
- faire état de la continuité des démarches pour se doter des services, malgré l'absence des subventions ;
- mettre en évidence et en lien les objectifs du projet à Stratford, par rapport aux priorités mêmes du gouvernement ;
- réitérer la demande d'aide initiale au montant de 598 000 \$, qui permettrait à toute fin pratique, de déployer le service « internet haute vitesse » dans presque toute la municipalité, vu les argents déjà assurés.

EN CONCLUSION

La CcdS attend des réponses de différentes instances. La prochaine assemblée générale des membres se déroulera au cours du mois de juillet et une assemblée publique d'information sera tenue à cette occasion.

Avec la participation de l'ensemble des citoyens de Stratford, l'appui de notre municipalité, la patience et la persévérance pour aller jusqu'au bout, nous réaliserons le projet de la coopérative de communication et de développement de Stratford.

MERCI

Lucie Domingue, vice-présidente, pour le CA de la CcdS (Wilbrod Dionne, président; Marc-Étienne Binette, secrétaire; Onil Bergeron, trésorier; François-Nicolas Binette et Michel Boutin, administrateurs; Daniel Couture, administrateur désigné par la Municipalité de Stratford).